

1889

PRINTEMPS.

Au Magasin Melanson SHEDIAC.

On vient de recevoir un immense Stock nouveau de

Marchandises pour le Printemps et l'Été,

Choisis avec soin dans les grands centres de commerce en gros et achetées aux conditions les plus favorables.

Stoffes à Robes!

Une grande variété de toutes les couleurs et tous les prix.

O. M. Melanson.

Cotonnades!

Indiennes, coton jaune, coton blanc, coton lavé, flanelle rouge, grise, blanche, et du coton blanc spécial d'une verge de largeur à 60 et la verge seulement.

O. M. Melanson.

Habilllements!

Draps pour habilllements d'homme, draps à paletots, draps pour manteaux de femme.

O. M. Melanson.

Chaussures

Un assortiment complet de chaussures pour hommes, femmes et enfants de tous prix et de toutes grandeurs ainsi que des claques.

O. M. Melanson.

Hardes faites!

Un gros stock de hardes faites pour hommes et enfants. Habilllements d'hommes de \$5 en montant. Le plus gros assortiment de paletots à Shédiac et à des prix très réduits.

O. M. Melanson.

Epiceries!

Mon stock d'épiceries est au complet comme à l'ordinaire et consiste de thé, cacao, melasse, saumon, huile de charbon, huile douce pour moulin à battre, harang, farine, etc., etc.

O. M. Melanson.

Farine!

Une grande quantité de farine de blé, de blé d'Inde, d'avoine et de sarrasin.

O. M. Melanson.

FAIENCE, VERRERIE, COUTELLERIE, FERRONNERIES, Etc., Etc., Etc.

Chapeaux!

Un stock complet des patrons les plus nouveaux et à la dernière mode. Qualité supérieure et prix modiques.

A BON MARCHÉ.

Je me flatte de vendre à bon marché, d'avoir de bonnes marchandises, un assortiment des plus complets en dehors des grandes villes, et c'est avec confiance que je sollicite le patronage de la publicité Shédiac et des environs, tout en remerciant cordialement mes pratiques pour l'encouragement qu'elles m'ont accordé jusqu'ici.

O. M. MELANSON.

ÉTÉ, 1889

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit: Dans les Clubs \$1.25 par année Hors les Clubs 2.00

Nos abonnés sont priés de prendre note de cet avis qui s'applique à tous indistinctement.

LE MONITEUR ACADIEN

SHEDIAC. 25 OCTOBRE 1889

N'oubliez pas de regarder l'annonce du grand B à la page 3.

On annonce que le gouvernement britannique a refusé son consentement au bill passé à la dernière session du parlement fédéral, pourvoyant à la reddition de tous les criminels fugitifs venant des États-Unis, qui pourraient se réfugier au Canada. Cette nouvelle, cependant, n'est pas certaine.

On vient de découvrir l'existence d'une société anarchiste dont tous les membres ont juré de faire disparaître par l'assassinat tous les princes d'Europe. Le premier qui a failli tomber sous leurs coups est le prince allemand William de Wurtemberg. L'auteur de l'attentat est un nommé Klalber, qui a révélé en prison l'existence et le but de la société secrète.

Si le Transcrit prenait la peine de lire nos écrits, il n'aurait grand-peine à nous comprendre, et par suite, il ne nous prêterait pas des paroles que nous n'avons pas écrites, s'il a le moindre respect des convenances et de la vérité. Son entrefilet de mercredi est un joli échantillon de la liberté complète et sans restriction que ses écrivains laissent à leur imagination dans leurs appréciations, et nous suggérons à M. Hawke—puisque les noms propres sont de rigueur avec lui—l'apropos d'y mettre un peu de circonspection au moins en ce qui concerne le Moniteur Acadien. Le confrère aura-t-il la complaisance de rectifier.

La session de la législature des Territoires du Nord-Ouest a été ouverte la semaine dernière à Regina. Dans son discours d'ouverture, le lieutenant-gouverneur Royal a parlé des progrès de l'industrie de l'élevage des animaux et du nombre croissant des enfants qui fréquentent les écoles. Il y a maintenant dans les Territoires 164 écoles, 813 instituteurs diplômés et 4,574 élèves.

Un comité de quelques membres a été nommé, dès l'ouverture de la chambre d'assemblée, pour rédiger un mémoire au gouvernement fédéral demandant l'abolition de l'usage officiel de la langue française dans les délibérations. Cette attaque précipitée a peut-être été encouragée par le fait que le gouverneur, canadien-français pourtant, n'a lu le discours du trône qu'en anglais seulement.

Une conférence maritime de toutes les puissances européennes et américaines se tient actuellement à Washington pour arriver à l'unification des règlements concernant la navigation sur mer. Or, un fait qui montre bien l'universalité de la langue française, c'est que les discussions de la conférence ont lieu en anglais et en français. A cet effet, un sténographe français, faisant aussi fonctions d'interprète, est attaché à la conférence. Les procès-verbaux quotidiens sont imprimés dans les deux langues.

Cette résolution a été prise pour la commodité des délégués, qui presque tous parlent le français couramment, tandis que la plupart d'entre eux ne sont pas assez familiers avec la langue anglaise pour pouvoir suivre une conversation.

Ne manquez pas de jeter un coup d'oeil sur l'annonce du grand B à la page 3.

La question des pêcheries. Sous ce titre, nous lisons dans le Herald de Halifax:

« La dépêche de Gloucester que nous publions ce matin est une forte confirmation de la sagesse de la politique suivie par le gouvernement fédéral en rapport avec la protection des pêcheries canadiennes. Le "modus vivendi" cessera dans quelques mois, et alors les pêcheurs des États-Unis seront privés du privilège d'entrer dans nos ports, dont ils jouissent depuis deux ans en prenant une licence de pêche à un prix modéré. Les pêcheurs de Gloucester (Massachusetts) avouent franchement maintenant, ce que nous avons constamment et vigoureusement maintenu, que contrôler l'approvisionnement de la boutique et ayant l'usage exclusif de nos propres ports pour base d'opérations, nous possédons le contrôle absolu des importantes pêcheries de la côte de l'Atlantique Nord. Les gens de Gloucester déclarent aujourd'hui, pour nous servir de leurs propres paroles, "qu'il est évident à toute personne intéressée de bonne foi qu'à moins de quelque arrangement conclu avec la Grande-Bretagne pour un règlement satisfaisant de la question des pêcheries, donnant aux Américains libre accès aux havres provinciaux afin d'y prendre la houlette et autres accessoires d'un voyage de pêche, nos navires seront en quelques années forcés d'abandonner ces terrains de pêche et le Canada et Terre-neuve auront le monopole de l'industrie de la pêche dans l'Amérique du Nord." Ils déclarent

également "qu'après quatre années de discussion touchant les pêcheries, les pêcheurs sentent qu'ils ne sont pas mieux, mais dans une pire condition, qu'ils ne seront certainement quand l'ontroï des licences expirera, à la fin de l'année, et que le Canada refusera de continuer les privilèges que tous les pêcheurs reconnaissent de leur avoir été d'un grand bénéfice.

"On ne pourrait désirer une plus grande justification de la sagesse de la politique ferme en même temps que conciliatrice du gouvernement canadien. Les pêcheurs des États-Unis sont aujourd'hui alertes envers leurs propres intérêts; et ils emploieront sans doute toute leur influence auprès du gouvernement de Washington pour annuler le bellicieux secretariat d'état à prendre des moyens afin d'obtenir par traité des relations plus satisfaisantes avec notre pays."

Fromagerie à Memramcook

On écrit de Memramcook: M. Albert Letieco, médecin vétérinaire récemment établi à Moncton, est à faire des arrangements pour ouvrir ici une fabrique de fromages. Il considère Memramcook comme la localité la mieux située pour cette fin, puisque, de 3,000 pâturages et de nombreux cultivateurs allés, il y a environ 500 familles à Memramcook et dans les alentours qui peuvent, en moyenne, fournir chacune le lait de deux vaches. M. M. Belliveau et Gaudet à eux seuls peuvent fournir chacun le lait de 25 vaches. La direction sera confiée à un homme d'expérience de la province de Québec. M. Letieco espère pouvoir passer un contrat de cinq années avec les fermiers, lui assurant le lait de 600 à 700 vaches.

Les cultivateurs pourront, en retour, obtenir leur fromage et leur beurre à la fabrique à un prix modéré. Tout porte à croire que cette entreprise nouvelle va réussir. La majorité du fromage importé dans les provinces maritimes vient d'Ontario et de Québec, où 3,000 fromageries environ sont en opération. Il n'y en a qu'une couple en existence au Nouveau-Brunswick, et seulement une dizaine à la Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince-Edouard.

M. Letieco est un jeune homme de talent et d'énergie, et nous sommes heureux de le voir employer ses connaissances et ses connaissances pratiques à fonder au milieu de nous une industrie qui sera à l'avantage de tous.

Chronique religieuse.

Il y a quelque temps, M. le curé Labelle, l'apôtre de la colonisation, et sous-ministre de l'agriculture du gouvernement Mercier à Québec, donna sa démission parce qu'il ne se sentait pas dans son élément dans son élément dans ce poste semi-politique. On dit qu'il est sur le point de partir pour Rome. Nos lecteurs savent que le Pape l'a, dans le cours de l'été, élevé à la dignité de protonotaire apostolique, en reconnaissance de ses éminents services à la cause de la civilisation. Cette dignité lui donne le titre de Monseigneur.

Dimanche soir, il y a eu à la résidence de l'honorable M. Mercier à Québec, une charmante petite réunion intime. Le premier ministre a présenté à Mgr Labelle les riches cadeaux que le Pape lui avait adressés pour être remis à l'apôtre de la colonisation.

Ces cadeaux ont été choisis par le souverain Pontife lui-même. Voici la liste de ces objets: une chasuble blanche, brodée en or, avec étole manipule et bourse; une aube dont le bas est en dentelle d'un travail très artistique; un cordon en soie dont les glands sont en or; un rochet avec dentelle d'une grande richesse; un calice en argent ciselé dont la coupe et la patène sont en or; un bougeoir en argent ciselé, d'un travail des plus fins; un anneau épiscopal consistant en une toque richement montée en or et du plus grand prix; un missel (canon) dont l'impression, l'enluminure et la reliure sont des œuvres d'art.

Les autres cadeaux offerts à Mgr. Labelle sont une mitre, cadeau du lieutenant-gouverneur; un anneau pastoral, consistant dans une améthyste montée en or, cadeau de M. Mercier; une croix pastorale, cadeau de l'honorable M. Starnes, etc., etc.

Le défunt cardinal Schiaffino, par son testament daté de 1882, a laissé sa fortune, qui se monte à un million cinq cent mille francs, à la Propagande. Rappelons, à propos de la mort de ce cardinal, que le nombre total des cardinaux existants est de 65.

Sur ce nombre, 7 sont âgés de plus de quatre-vingts ans, 21 ont de soixante-dix à quatre-vingts ans, 22 de soixante à soixante-dix ans, et 4 de quarante à quarante-huit ans. Le cardinal anglais Newman, qui est né en 1801, est le doyen d'âge du Sacré-Collège.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.—M. l'abbé E. Patenaude vient d'être nommé curé de Ste Marguerite et d'Escuminac, et M. l'abbé Paradis curé de Kouchibouguac et de la Pointe Sapin—diocèse de Chatham.

LES HUTIERS.—Quarante-neuf commerçants d'outres de Baltimore ont signé un engagement d'élever le prix des hutiers de choix à une piastre le gallon, ce qui fait un supplément de 20 pour cent sur le prix de l'an dernier. Cette augmentation doit avoir lieu sans délai. Il s'agit ici des hutiers ouverts.

PETITE CHRONIQUE DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH.

(Suite.)

"C'était une dette de quatre mille dollars (\$4000.00) dont nous allions gréver notre naissante fondation. Nous n'hésitâmes point, pleins de confiance dans la bonté divine, et assurés de la protection toute puissante de notre bienheureux père, saint Joseph. Cette confiance ne fut pas vaine, comme vous le verrez bientôt. Une annexe fut donc ajoutée à l'ancien corps du bâtiment qui lui-même devait subir une métamorphose presque complète. De plus une aile de 42 pieds sur 26 fut aussi ajoutée à la nouvelle construction. Cette seconde annexe était destinée à la chapelle et le rez-de-chaussée devait servir de salle commune pour la petite communauté. Ce fut à cette occasion que le cras devoir faire appel à la charité des donateurs de saint Joseph. Il fut donc statué que deux messes pour les bienfaiteurs vivants et morts seraient dites à perpétuité dans ce nouveau sanctuaire tout spécialement consacré à notre glorieux père, et que pour encourager de plus en plus cette salutaire dévotion nous eussions, en plus, une petite association locale dite: "Association de saint Joseph du Collège de Memramcook."

"C'est l'association des pieux serviteurs de saint Joseph est le bonheur de recevoir la bienveillante approbation de Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Jean, et se répandit avec une rapidité tenant du prodige. Les aumônes offertes spontanément par les pieux sociétaires atteignirent dans le court espace de huit mois la somme de deux mille piastres (\$2,000.00). Or le coût de la chapelle, y compris quelques augmentations ajoutées au plan, n'était que de seize cents piastres (\$1,600.00). Aussi rien ne fut épargné pour rendre ce petit temple digne autant que possible de son saint patron, et de la piété de ses zélés serviteurs.

"Construite dans le style gothique, cette petite chapelle offre un coup d'oeil qui plaît singulièrement. L'autel, du même style, est un petit chef d'œuvre d'art et un petit modèle de régularité. Les longs pans sont ornés d'un très beau vitrail. Les statues de St. Joseph, de l'Immaculée Vierge, mère de Dieu, de notre très glorieuse Dame du Sacré-Cœur, de St. Jean-Baptiste, de St. Patrice et de St. Augustin, décorent admirablement l'autel. Ce coup d'oeil déjà si charmant est encore rehaussé par les rayons aux mille couleurs que projettent les chassis à vitraux élégamment colorés qui complètent la beauté de ce petit sanctuaire.

"La chapelle heureusement finie, le prix d'entreprise payé, il fallait songer à faire terminer sans délai, l'entreprise proterme dite du collège. Je me décidai à faire une seconde demande au gouvernement local. Je mis cette nouvelle requête au pied de notre vénéré patron afin qu'il daignât en assurer le succès. Il s'agissait cette fois de solliciter une augmentation de six cents piastres. Cette demande souleva de vives récriminations de la part d'un certain nombre de membres protestants ayant été habilement soutenus par les dévotement protestants de notre comté et de tous les catholiques des environs, nous eûmes le bonheur d'obtenir quatre cents piastres, ainsi notre première allocation se trouvait doublée. Ce secours providentiel, nos petites ressources venant de nos missions, l'augmentation de nos éièves, nous mirent en mesure de rencontrer honorablement les termes des échéances des paiements déterminés par notre contrat avec notre entrepreneur, M. John Ward de Shédiac, et de conduire cette seconde entreprise à bonne fin."

(à suivre)

Liste des prix

Décernés à l'Exhibition de la Société d'Agriculture du District No. 14, comté de Kent, tenue à Cocagne le 17 octobre 1889.

ESPECE CHEVALINE. Chevaux de trait—1er prix Siméon William, 2e Aimé Cormier, 3e Calixte Goguin. Chevaux de route—1er Révérend Père Masé, 2e Révérend F. X. Cormier, 3e Bruno Goguin, 4e André Bourgeois.

Juments poulinières—1er Onésime Goguin, 2e George Goguin, 3e Ambroise Goguin. Chevaux de trois ans—1er Urbain Bourgeois, 2e Vital B. Goguin. Poulains de 2 ans—1er Amand Poirier, 2e Jean Bourgeois, 3e Maxime Melanson.

Poulains d'un an—1er Pierre Richard, 2e Joseph D'Amour, 3e Joe Riley. Poulains de 2 ans—1er Révérend Père Masé, 2e Eustache Martin. Etalon de 2 ans—1er Herménégilde Arsenau.

ESPECE BOVINE. Vache à lait Ayrshire—1er William Hanington. Vaches du pays—1er et 2e Révérend Père Cormier. Taureaux Jersey—1er Jude Bourgeois, 2e Maxime Goguin. Boufs de 3 ans—1er Ambroise Goguin, 2e Maxime Goguin. Boufs de 4 ans—1er André D'Amour, 2e Maxime Goguin. Vaux du printemps—1er Fidèle P. Goguin, 2e Hippolyte Melanson. Taureaux d'un an—1er George Goguin, 2e Hippolyte Melanson, 3e Hippolyte Melanson. Génisses d'un an—1er Ambroise Goguin, 2e Hippolyte Melanson, 3e Bruno Goguin.

ESPECE PORCINE. Verrats du printemps—1er Olivier Leger. Cochon du printemps—1er Eustache Martin. Truies du printemps—1er Thaddée Després. ESPECE OVINE. Béliers d'un an—1er Philippe Richard, 2e de deux ans—1er Magloire J. Cormier.

Brebis de 3 ans—1er Magloire J. Cormier. Brebis d'un an—1er Jude Arsenau, 2e Joe Riley, 3e Magloire J. Cormier. Brebis de 2 ans—1er Maximin Babineau, 2e Joe Riley.

Agneaux—1er Richard Poirier, 2e Thaddée Pellerin. VOLAILLES. Canards—1er Maxime Melanson, 2e William Hanington, 3e Denis Leblanc. Dindes—1er William Hanington. Poules—1er Révérend F. X. Cormier, 2e Damien D. Goguin.

PRODUITS DE LA FERME. Navets—1er Jean Bourgeois, 2e Clement Bourgeois, 3e Pierre Richard, 4e Amand Goguin. Choux—1er Jean Petitpas. Carottes—1er Richard Poirier, 2e Charles Leblanc.

Betteraves—1er Thomas Gaudet, 2e Sylvain Richard, 3e Ambroise Goguin, 4e Andrew D'Amour. POMMES. Crabs—1er George Goguin. Pommes du pays—1er Fidèle P. Goguin, 2e George Goguin, 3e Athanase Bourgeois.

Graines de mil—1er Germain Goguin, 2e John O'Connor, 3e Jean Goguin. Blé d'Inde—1er Hippolyte Leger, 2e Olivier Leger, 3e Jaddus Robichaud. Blé—1er Révérend Père Cormier, 2e Ambroise Goguin, 3e Amand Poirier, 4e Damien D. Goguin, 5e Jude Bourgeois.

Graine de lin—1er Siméon William, 2e Ambroise Goguin, 3e Hyp Leger. Avoine noire—1er Amand Goguin, 2e Andrew D'Amour, 3e Thos M. Goguin, 4e Amand Poirier. Orge—1er Calixte Goguin, 2e Damien Bourgeois, 3e Amand Poirier.

Sarrasin uni—1er Fidèle Babineau, 2e Calixte Goguin, 3e Amand Poirier. Sarrasin rude—1er Calixte Goguin, 2e Jaddus Robichaud. Pois—1er Fidèle Babineau, 2e Thaddée Babineau, 3e Hyp Leger, 4e Révérend F. X. Cormier.

Faillots blancs—1er Philippe Richard, 2e Thaddée Pellerin, 3e Révérend F. X. Cormier, 4e Athanase Bourgeois. Faillots de couleur—1er Onésime Goguin, 2e Jaddus Robichaud, 3e Amand Poirier. Onions—1er Rev Père Cormier, 2e John Melanson, 3e Athanase Bourgeois.

Patate Silver Dollars—1er André Bourgeois, 2e Onésime Goguin, 3e Hypolyte Leger. Early Roses—1er William Hanington, 2e Richard Poirier, 3e Olivier Leger, 4e Onés Goguin. Rogues—1er Simeon William, 2e André LeBlanc.

Copper—1er Thad Babineau, 2e Hyp Leger. Froliques—1er William Hanington, 2e Aimé Langle. Patates noires—1er Aimé Cormier, 2e Thaddée Babineau. Patates Abram Beauty—1er Richard Poirier, 2e Patate White Elephant—1er André Bourgeois.

Patates Garnet—1er Charles Bourgeois. Patates Red Beauty—1er Hyp Leger. Patates Beauty of Hebron—1er Jean Goguin. Beurre en boule—1er Rev F. X. Cormier, 2e Alfred Roy, 3e Jaddus Robichaud, 4e Thad Pellerin.

Beurre en tissette—1er Rev F. X. Cormier, 2e Jaddus Robichaud, 3e George Goguin, 4e Alfred Roy. Oies—1er Maximin Babineau, 2e Siméon William. MANUFACTURES DOMESTIQUES.

Courtes pointes—1er Amand Poirier, 2e Ambroise Goguin, 3e Jaddus Robichaud. Couvertes coton et laine—1er Hyp Leger, 2e Ambroise Goguin. Flanelle croisée—1er Hyp Leger. Flanelle simple—1er Hyp Leger, 2e W Hanington.

Couvertes de couleur—1er Hyp Leger. Couvertes laine—1er Alfred Roy, 2e Hyp Leger. Siffois—1er Alfred Roy, 2e Phil Richard, 3e Hyp Leger. Toile de lin—1er Hyp Leger. Toile moitié coton—1er Hyp Leger, 2e Thaddée Babineau.

Nappe de table—1er Jean Goguin, 2e Fid Babineau, 3e Hyp Bourgeois. Nappe de laine—1er Alfred Roy. Droguet—1er Amand B. Goguin. Bas—1er Aimé Cormier, 2e Alfred Roy. Chaussures—1er Alfred Roy, 2e Hyp Leger. Mitaines doubles—1er Aimé Cormier, 2e Alfred Roy.

Chance Unique

Marchandises nouvelles d'Automne et d'Hiver sacrifiées à une réduction considérable sur leur valeur réelle

—AU— Magasin Populaire

—DE— FIDÈLE POIRIER

SHEDIAC. Bloc Poirier,--Batisse en Briques.

Pour s'en convaincre j'invite respectueusement mes anciennes pratiques et le public acheteur de venir examiner mon stock ainsi que mes prix et on peut être certain qu'on économisera son argent.

Outre l'assortiment le plus complet de marchandises générales qu'il y a à Shédiac, je viens de recevoir un immense stock de

Draps à Manteaux, Draps pour dames et messieurs, Overcoats, Draps à overcoats, Hardes faites, Casques, Gants et mitaines en kid, Chaussures, Claques, Etoffes à robes de toutes sortes pour dames, Corps et Caleçons, de 35c en montant, Chemises, Meubles pour chambre à coucher et autres.

En échange de mes marchandises je prendrai des patates et de l'avoine.

Tout le monde est bien venu dans mon magasin. Si vous n'avez aucun désir d'acheter, venez quand même, c'est toujours avec plaisir que je montre mes marchandises.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—